## Article 21 du Règlement

La violence en Amérique centrale prend racine dans l'injustice politique et économique. Si le plan Arias est couronné de succès, il s'agira d'un premier pas important dans le redressement de cette injustice et vers la reconstruction de l'Amérique centrale.

Les Canadiens voudront non seulement féliciter le président Arias mais tiendront aussi à ce que le gouvernement du Canada joue un rôle important pour contribuer à la réussite du plan de paix.

## L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—ON INSISTE POUR QUE LA NOUVELLE-ÉCOSSE SIGNE L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, les environnementalistes de tout le Canada applaudissent la décision prise récemment par le Nouveau-Brunswick de signer l'accord conjoint de réduction des pluies acides. Cela signifie que six des sept provinces polluantes du Canada ont signé avec le gouvernement fédéral un accord de réduction des émissions d'anhydride sulfureux.

Malheureusement, une province ne s'est pas encore montrée solidaire des autres dans le programme de réduction des pluies acides. J'ai invité le premier ministre de la Nouvelle-Écosse à se présenter devant le comité spécial des pluies acides pour discuter de l'adhésion de sa province à cet accord canadien. Il est impérieux que le premier ministre John Buchanan se joigne aux autres premiers ministres dans la lutte contre les précipitations acides.

Le puissant lobby américain du charbon est prompt à invoquer l'absence de coopération interprovinciale au Canada et il continuera d'utiliser cet argument tant que toutes les provinces n'auront pas signé l'accord. Sans la signature du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, nous restons sans moyens. J'exhorte la Nouvelle-Écosse à suivre la voie de la sagesse tracée par les six autres provinces. Il est tout à fait injuste que les Canadiens se retrouvent pieds et poings liés en raison des réticences de l'une de nos propres régions. Il faut que le Canada donne une image d'unité et que toutes ses régions joignent leurs efforts pour réduire nos propres émissions tout en espérant que les États-Unis suivront notre exemple.

[Français]

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LA NÉCESSITÉ POUR LE GOUVERNEMENT D'AGIR

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, hier soir, j'ai eu l'occasion d'assister à un spectacle pathétique. J'ai vu plus de 200 personnes qui se sont payé des heures

d'autobus pour venir faire comprendre le bon sens à leur gouvernement fédéral. J'ai vu ces hommes, ces femmes, ces jeunes, ces moins jeunes devoir dormir dans le gymnase de la Polyvalente De L'Île à Hull parce qu'ils ont à Ottawa un gouvernement qui ne peut pas comprendre le bon sens. Ces gens-là ont été obligés de se mobiliser: des assemblées de 5 000 personnes. Maintenant, ces gens-là sont ici pour implorer leur gouvernement non pas de leur faire la charité, mais de leur donner la possibilité d'avoir un emploi comme tant d'autres Canadiens.

Monsieur le Président, les gens de Matane sont venus ici fièrement pour demander au gouvernement de respecter ses engagements, de considérer les besoins de leur région, de leur permettre et de permettre à leurs enfants de se développer et de travailler chez eux, dans une région à laquelle ils tiennent, pour s'assurer qu'ils aient une économie saine, des emplois stables et rémunérateurs. Je veux féliciter ces gens et je veux dire au gouvernement qu'il devrait avoir honte d'attendre que les gens se mobilisent comme cela avant d'agir.

• (1405)

[Traduction]

## LES AFFAIRES ETHNIOUES

LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU CHINESE CANADIAN NATIONAL COUNCIL

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, en fin de semaine dernière, j'ai pris part à la conférence annuelle du Chinese Canadian National Council à Toronto. Le Conseil, qui représente les Chinois du Canada dans 28 villes situées d'un bout à l'autre du pays, a été créé en 1980 en réaction aux faussetés et aux connotations racistes véhiculées dans un reportage intitulé «Campus Giveaway», diffusé dans le cadre de l'émission de télévision W-5 à l'échelle nationale

Depuis, le Conseil s'est intéressé à divers sujets comme la réunification des familles, l'équité en matière d'emploi, les droits des femmes et des minorités.

Le Conseil s'est notamment fixé comme objectif d'obtenir réparation pour la taxe de capitation et la Loi de l'immigration chinoise. En effet, entre 1885 et 1923, le Canada a imposé une taxe de capitation jusqu'à concurrence de 500 \$ sur tous les immigrants chinois. Par ironie du sort, à la même époque, le gouvernement offrait à d'autres immigrants une aide financière et des encouragements. En 1923, la Chambre a adopté la Loi de l'immigration chinoise afin d'interdire entre autres aux analphabètes, aux malades, aux mendiants et aux vagabonds, aux idiots et aux épileptiques de même qu'aux Chinois l'entrée au Canada. Rien d'étonnant à ce que le *Chinese Canadian National Council* revendique des excuses et une indemnisation.

Voilà une question à ne pas oublier au moment où les chefs des pays membres du Commonwealth se réunissent à Vancouver pour débattre les droits de la personne.